

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'AFT selon les règles de la FRBT et classements 2025.
2. La tenue de tennis est de rigueur.
3. Le tournoi se disputera du samedi 14 juin au dimanche 22 juin 2025. Les inscriptions seront clôturées le mardi 10 juin à 20h. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 11 juin à partir de 19 heures.
4. Les inscriptions se feront prioritairement via le site Internet : <https://tennis.tppwb.be/>.
5. **Les joueurs ne seront pas convoqués.** Ils devront prendre connaissance de l'horaire de leur premier match en consultant les tableaux sur <https://tennis.tppwb.be/> et confirmer l'horaire en suivant la procédure.
6. **Lorsque les tableaux auront été tirés, les horaires communiqués ne pourront plus être modifiés, sauf circonstance exceptionnelle et accord PREALABLE du juge arbitre.**
Un maximum de disponibilités des joueurs est exigé en semaine ainsi que le weekend. Pour la bonne organisation du tournoi, les joueurs doivent être disponibles au minimum un jour lors du premier weekend du tournoi et les deux jours du weekend des finales au risque de voir leur inscription refusée.
7. Le droit d'inscription doit être acquitté avant le 1er match. Il est fixé à 15 € (y compris la redevance AFT et la majoration de 2€ **imposée**).
Toute inscription est définitive, son montant reste dû dans sa totalité même si le joueur ne participe pas aux épreuves pour lesquelles il est inscrit.
8. Toutes les rencontres se disputent en deux sets gagnants. Elles se jouent sur trois terrains en brique pilée et 2 terrains en CROSSCOURT avec éclairage. Durant le tournoi, tout joueur est susceptible de jouer sur les 2 surfaces, cette décision sera prise par le juge-arbitre suivant le déroulement du tournoi.
9. Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
10. Les joueurs sont tenus d'être présents ¼ d'heure avant l'heure prévue. Tout joueur non présent à l'appel de son match sera définitivement scratché.
11. Chaque joueur doit être en possession de quatre balles de marque identique et en bon état.

12. Toute catégorie ne réunissant pas au minimum 2 joueurs pourra être annulée. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories, de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes et, d'une façon générale, de refuser toute inscription sans devoir fournir de justification.
13. Le règlement du Critérium du Hainaut et le code de conduite sont d'application.
14. Le juge-arbitre et ses adjoints trancheront sans appel tous les cas non prévus par le règlement et prendront toutes les mesures nécessaires à la bonne marche du tournoi.
15. Les finales auront lieu le Dimanche 22 juin, à partir de 9h00 (sauf exception).
La remise des prix se fera directement après chaque match.
16. **Toute inscription implique l'adhésion au présent règlement.**

Juges arbitres: Dath Caroline
Chanoine Valentin
Dath Baptiste

Tennis Club de Beloeil
Rue F.Leuridant , 1
7970 Beloeil